

Le Pathé Palace peut-être vendu au privé

La Fédération Wallonie-Bruxelles, propriétaire du Pathé Palace au centre de Bruxelles, pourrait vendre l'édifice au secteur privé faute de solution publique, a indiqué lundi le ministre du Budget de la Fédération, André Flahaut (PS). Propriétaire du bâtiment depuis 2001, la Fédération a investi à ce jour plus de 16 millions d'euros dans le plus ancien cinéma de Bruxelles, pour en faire une salle de cinéma d'art et d'essai. Mais serrée financièrement, la Fédération ne souhaite plus assurer aujourd'hui les charges de l'emprunt (531.000 euros par an), ni les frais de fonctionnement.

Elle a dans un premier temps cherché à négocier une cession emphytéotique à la ville de Bruxelles, puis à la Région bruxelloise, puis à la Cocof, mais toutes ont repoussé la proposition.

Interrogé lundi en commission du Parlement par les députés d'opposition Philippe Knaepen (MR) et Christos Doulkeridis (Ecolo) sur la suite que la Fédération entend à présent donner au dossier, le ministre Flahaut a tracé trois solutions.

La première, qui consisterait pour la Fédération à conserver la gestion du bâtiment Art Déco, n'est toutefois « pas soutenable » finan-

cièrement, a-t-il reconnu. M. Flahaut a dès lors pris rendez-vous pour trouver une solution avec le fédéral via Beliris. Il rencontrera d'ailleurs le ministre Didier Reyniers prochainement à ce sujet « pour faire en sorte que le Pathé Palace puisse rester dans le giron public ». Mais faute de solution, la Fédération pourrait vendre -à perte- le monument au privé, a indiqué le ministre, sous condition toutefois d'y maintenir des activités culturelles. « S'il faut passer par là, on passera par là », a averti le ministre. Plusieurs opérateurs privés ont déjà manifesté leur intérêt, selon lui. ●

